



Droit immobilier GPA

Par PV34

Bonjour,

Livraison en sept 2023, d'un ensemble immobilier neuf de 21 logements.

Dans le cadre d'un PSLA, après la période de location accession de 6 mois, à savoir en mars 2024, les locataires peuvent acheter leur logement.

Quelle est la garantie de voir toutes les réserves sur la copropriété levées, sachant que le bailleur social dispose d'un an pour la garantie de parfait achèvement.

Cordialement P.Vallée